



CENTRE COMMUNAL
D' ACTION SOCIALE
LA TRINITÉ

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

Conception et portage de repas à domicile à destination des personnes âgées et/ou handicapées sur le territoire de la commune de La Trinité

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

CCAS de La Trinité
19, rue hôtel de ville
06340 La Trinité

Téléphone : 04.93.27.64.09

Adresse internet : <https://villedelatrinite.fr/>

Courriel : jessica.gaudin@villelt.fr

Statut : Établissement public administratif communal (CCAS)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET – N°260 602 008 000 13

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Groupement de commandes : Non

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet de l'accord-cadre :

Conception et portage de repas à domicile envers les personnes âgées et/ou handicapées sur toute la commune de La Trinité

Forme de marché :

Type de marché : Services

Forme du marché : Accord-cadre

Type d'accord-cadre : Accord-cadre de services sanitaires, sociaux et connexes

Lieu principal d'exécution :

Ville de La Trinité
Code NUTS : FR823

CPV principal : 55321000-6 / Services de préparation de repas

Caractéristiques principales

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

L'accord-cadre est conclu :

- sans montant minimum ;
- avec un montant maximum de :
 - 80 000 € HT pour la période initiale ;
 - 80 000 € HT pour la période de reconduction n°1.

Le montant maximum total de l'accord-cadre est donc fixé à 160 000 € HT sur sa durée totale.

Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa notification.

Il pourra être reconduit tacitement une fois pour une durée de 12 mois.

La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder 24 mois.

Informations sur les reconductions

Durée initiale du 01/10/2026 au 30/09/2027

Reconduction du 01/10/2027 au 30/09/2028

Variantes

Aucune variante n'est exigée par le pouvoir adjudicateur.

Les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

Retenue de garantie

Aucune retenue de garantie n'est prévue.

Avance

Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues aux articles R.2191-16 à R.2191-18 du Code de la commande publique.

Interdiction de soumissionner

Les interdictions de soumissionner applicables à la présente consultation sont celles prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'exclure de la procédure les candidats se trouvant dans l'un des cas prévus par ces dispositions.

Présentation des candidatures

Les candidatures peuvent être présentées au moyen des formulaires DC1 et DC2 disponibles sur le site du ministère de l'Économie :

Formulaires DC1 et DC2

Le candidat peut également transmettre tout document équivalent contenant les informations demandées.

Conditions de participation

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Le candidat devra justifier :

- de son inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers.

Capacité économique et financière

Le candidat devra fournir :

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global des trois derniers exercices disponibles ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

Capacités techniques et professionnelles

Le candidat devra fournir :

- une liste de références récentes portant sur des prestations similaires ;
- une présentation des moyens humains et techniques affectés à l'exécution du marché ;
- une description des mesures mises en œuvre pour garantir la qualité des prestations et le respect des règles sanitaires ;
- les qualifications et expériences du personnel d'encadrement ;
- le cas échéant, les mesures environnementales appliquées dans le cadre de l'exécution du marché.

Procédure

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée ouverte (MAPA), conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

Critères d'attribution

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-8 et R.2152-1 et suivants du Code de la commande publique, selon les critères suivants :

1. Prix des prestations – 50 %

Apprécié au regard du montant total du Détail Quantitatif Estimatif (DQE).

Le DQE est fourni à titre estimatif pour l'analyse des offres et n'a pas de valeur contractuelle.

2. Valeur technique – 50 %

Appréciée au regard du mémoire technique remis par le candidat et des sous-critères suivants :

2.1 Diversité et qualité de l'offre alimentaire – 30 %

Appréciées notamment au regard :

- des menus proposés sur une période type d'un mois ;
- de l'équilibre nutritionnel ;
- de la variété des repas ;
- de la prise en compte des régimes spécifiques.

Une séance de dégustation des repas proposés par les candidats sera organisée le vendredi 26 juin 2026 de 14h00 à 15h30. Cette dégustation pourra être prise en compte dans l'analyse de ce sous-critère.

2.2 Moyens humains et organisation du service – 10 %

Appréciés au regard :

- des moyens humains administratifs et techniques affectés à l'exécution du marché ;
- des qualifications et de l'organisation mise en place.

2.3 Organisation logistique et modalités de livraison – 10 %

Appréciées au regard :

- des moyens logistiques mis en œuvre ;
- de l'organisation des tournées ;
- des modalités garantissant le respect des délais et la continuité du service.
- des mesures mises en œuvre pour limiter l'impact environnemental des livraisons et des prestations.

Renseignements

Numéro de référence de l'accord-cadre : 20260515

La présente consultation constitue une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2026

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 17h00

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le dossier de consultation est librement téléchargeable sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

Modalités de financement et de paiement

Les prestations sont financées par le budget du CCAS de La Trinité.

Le règlement des prestations est effectué par mandat administratif.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours conformément à la réglementation en vigueur.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice – 18 avenue des Fleurs – 06000 Nice

Signature des documents transmis par le candidat

La signature électronique n'est pas exigée au stade de la remise des candidatures et des offres.

Seul le candidat retenu pourra être invité à signer l'acte d'engagement avant l'attribution du marché.

En cas de groupement, l'acte d'engagement sera signé soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par le mandataire dûment habilité à cet effet.

Lorsque la signature électronique est utilisée, elle devra être conforme aux dispositions du règlement (UE) n°910/2014 dit « eIDAS » et à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires nécessaires à l'élaboration de leur offre, les candidats devront transmettre leur demande exclusivement via le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

Les demandes devront parvenir au plus tard le 30/06/2026.

Aucune demande transmise par un autre moyen ne sera prise en compte.